

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 23 MAI 2025

DELIBERATION N°CP2025-05/3/14 DOSSIER N°6933	DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT DES DEPARTEMENTS (DSID) - PROGRAMMATION 2025
---	---

Étaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Jérémie SAUTY, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALEIX à Marie-Christine BUNLON
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Hélène PILAT à Delphine CHARTRAIN
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Service Ressources*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT DES DEPARTEMENTS (DSID) - PROGRAMMATION 2025



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2025-05/3/14 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- de valider les plans de financement ci-dessous des opérations à réaliser pour lesquelles le Département sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements 2025 (DSID) :

Projet – description	Dépenses HT	Recettes HT	
RD5 Retraitement en place de la chaussée Commune de NAILLAT	497 446,00 €	- DSID : 397 956,80 € - autofinancement Département : 99 489,20 €	80,00 % 20,00 %
RD17 Réhabilitation de la Digue de BLESSAC	321 497,00 €	- DSID : 257 197,60 € - autofinancement Département : 64 299,40 €	80,00 % 20,00 %
RD40 Réhabilitation de la digue de DOMEYROT	227 322,00 €	- DSID : 181 857,60 € - autofinancement Département : 45 464,40 €	80,00 % 20,00 %
RD 23 Pont de la Pisciculture FELLETIN	440 816,00 €	- DSID : 352 652,80 € - autofinancement Département : 88 163,20 €	80,00 % 20,00 %
RD37 Pont de Guinteix VALLIERE	87 280,00 €	- DSID : 69 824,00 € - autofinancement Département : 17 456,00 €	80,00 % 20,00 %
Acquisition de matériels pour les selfs des collèges	187 500,00 €	- DSID : 150 000,00 € - autofinancement Département : 37 500,00 €	80,00 % 20,00 %
Travaux de sécurisation et de traitement de la surchauffe en été dans plusieurs bâtiments	40 000,00 €	- DSID : 32 000,00 € - autofinancement Département : 8 000,00 €	80,00 % 20,00 %
Travaux de sécurisation de 4 collèges dans le cadre des PPMS	120 000,00 €	- DSID : 96 000,00 € - autofinancement Département : 24 000,00 €	80,00 % 20,00 %
Travaux entrée du collège Nadaud à Guéret	50 000,00 €	- DSID : 40 000,00 € - autofinancement Département : 10 000,00 €	80,00 % 20,00 %

Création d'un préau au collège de Saint-Vaury	25 000,00 €	- DSID : 20 000,00 € - autofinancement Département : 5 000,00 €	80,00 % 20,00 %
TOTAL 2025	1 996 861,00 €	- DSID : 1 597 488,80 € - autofinancement Département : 399 372,20 €	80,00 % 20,00 %

- de solliciter auprès des services de l'Etat une subvention au taux maximal au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID) 2025 ;

- d'autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Dit que les recettes de DSID seront affectées chapitre 13 article 13413 fonction 843 pour les routes, chapitre 13 article 13313 fonction 221 pour les collèges et chapitre 13 article 13313 fonction 020 pour les autres bâtiments du Budget du Conseil départemental.

Pour l'ensemble des décisions

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET